



facture acquittée non délivrée

Par **bs62**, le **09/03/2021** à **11:17**

Bonjour,rnrnJe n'arrive pas à obtenir d'un plombier qui a travaillé chez moi, la facture acquittée (après le chèque encaissé). Pas de réponse à mes messages, à mes mails et à mes téléphones, Je comprends d'autant moins que le travail a été bien fait et que je lui ai dit merci.rnrnMerci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **10/03/2021** à **08:19**

Bonjour,rnrnEst-ce que votre plombier a établi un devis avant travaux ? Avez-vous donné accord écrit sur ce devis ? Est-ce que les travaux sont conformes aux détails du devis ainsi que le prix payé ? Si les réponses sont OUI, votre devis peut servir de facture acquittée et le relevé bancaire sur lequel figure votre chèque de paiement, serviront de preuves en attendant la facture acquittée.rnrnSachez cependant que beaucoup d'artisans se font aider par leurs comptables pour ce genre de formalités administratives et ces comptables ne viennent que de temps en temps dans l'entreprise. Il est possible donc que votre plombier ait transmis votre demande à son comptable.rnrnPar ailleurs, comme les communications téléphoniques ne laissent pas de traces écrites (les paroles s'envolent, seuls les écrits restent), que les courriels peuvent ne pas être reçus par le destinataire (problème de bug informatique), il vaudrait mieux adresser une LR/AR à votre plombier pour lui demander la facture acquittée. C'est le seul moyen que vous ayez de garder une trace de votre demande.

Par **morobar**, le **10/03/2021** à **18:42**

Bonjour, Document non obligatoire - pas de recours pour l'exiger;

Par **bs62**, le **11/03/2021** à **19:01**

oui j ai le devis avec mes remerciements

Par **Lag0**, le **11/03/2021** à **19:04**

Bonjour, Facture acquittée : un document comptable non obligatoire
Une facture acquittée est un document comptable qui atteste du paiement, dans son intégralité, d'une facture par un client. Ce document confirme au client qu'il n'a plus rien à régler. Seule la facture est un document comptable obligatoire, l'envoi d'une facture acquittée n'est pas une obligation.
[url=https://comptabilite.ooreka.fr/astuce/voir/503001/facture-acquittee#:~:text=Une%20facture%20acquittée%20est%20un,n%27est%20pas%20une%20obligation.]
acquittee#:~:text=Une%20facture%20acquittée%20est%20un,n%27est%20pas%20une%20obligation.]